

/ COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE /

Logement social : les attaques contre les maires par la ministre du Logement sont inacceptables

Le Bureau de l'AMF, réuni le 9 décembre, considère que la stigmatisation des maires, accusés de « ne pas jouer le jeu » en faveur du logement social, à laquelle s'est livrée la ministre du Logement sur un media national est inacceptable. Ces déclarations, profondément injustes et démagogiques, confirment, une fois encore, le peu de considération portée à l'action des maires et des intercommunalités ainsi que la méconnaissance des efforts faits dans les territoires.

La ministre du logement devrait d'abord s'interroger sur les conséquences de la décision prise il y a trois ans de faire supporter le coût de la baisse de l'Apl aux bailleurs sociaux, ce qui a fortement réduit leur capacité d'investissement. L'AMF avait alors alerté l'Etat sur les risques de fragilisation du secteur du logement social que faisait peser ce choix, pris dans le cadre du « choc de l'offre » porté par le gouvernement en 2017 : la plus grave crise de la construction de ces dernières années est désormais une réalité. A cela s'ajoute le désengagement financier de l'Etat : sur les aides à la pierre, sur la compensation de l'exonération de taxes foncières pour les logements sociaux, sur le budget de l'Anru financé quasi-exclusivement par Action Logement. Cette baisse générale de moyens ne permet évidemment pas d'atteindre des objectifs nationaux affichés toujours plus ambitieux.

Les élus de l'AMF sont attachés de longue date au modèle français du logement social et à la mixité sociale. Ils sont conscients des enjeux, notamment au regard de la crise sanitaire et de ses effets sur la paupérisation de la population des locataires ; ils s'étonnent donc qu'à peine trois semaines après avoir signé avec l'Etat le Pacte de la relance de la construction durable, aux côtés d'autres associations d'élus et des acteurs de la construction, dans un objectif commun de soutien au logement social, un climat de défiance à l'égard des maires soit réactivé.

Les maires de France sont toujours disponibles pour participer au dialogue avec l'Etat et les acteurs de la construction, mais ils ne peuvent accepter que l'Etat leur fasse la leçon alors qu'ils partagent l'objectif de développement d'une offre de logement social supplémentaire et qu'ils en sont les premiers acteurs. Le dialogue est possible et nécessaire, mais il doit être respectueux et responsable.

Contacts presse

Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr